LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 264 | MAI 2020

Edition spéciale CORONAVIRUS

Les écoles restent fermées

Chères Gonessiennes,
Chers Gonessiens,

Il y a un mois nous étions dans la tourmente de l'épidémie. Nous n'en sommes pas sortis aujourd'hui. Après avoir atteint le pic, nous nous trouvons sur un palier haut de la crise sanitaire. Le déconfinement décidé par le gouvernement ne signifie pas loin de là, la fin de l'épidémie . Il y a toujours des décès et il y en aura encore. Il y a toujours de nouveaux cas de contamination et il y en aura encore.

Depuis le 17 mars et jusqu'au 11 mai, 260 décès ont été enregistrés par l'Etat-civil de la mairie, dont 210 à l'hôpital. Les personnes décédées dans les Ehpad sont domiciliées à Gonesse, même si elles n'étaient pas toutes habitantes de Gonesse avant leur entrée dans les maisons de retraite. Au total on peut indiquer que 68 Gonessiens sont morts durant les six semaines du confinement: 44 en maisons de retraite, 18 à l'hôpital et 6 à domicile.

Le Val d'Oise est classé dans le rouge par les autorités sanitaires selon deux critères : la circulation active du virus et les capacités de réanimation des hôpitaux. Cela signifie qu'un taux encore trop élevé de patients arrive aux urgences pour une suspicion de Covid-19 et que 80 à 100% des capacités de réanimation sont mobilisées. À Gonesse il y a toujours 10 malades en réanimation sur une capacité de 14 lits.

Si la situation du risque épidémique demeure très préoccupante, le déconfinement décidé par l'Etat exige une grande prudence. C'est la raison pour laquelle les écoles resteront fermées jusqu'à nouvel ordre, conformément à l'arrêté du maire que j'ai signé.

Le Conseil scientifique avait proposé dans un avis rendu au gouvernement de reporter la rentrée scolaire en septembre mais il a ensuite pris acte de la décision du gouvernement de rouvrir les écoles le 11 mai. D'un côté, il est dit qu'il y a toujours un grand danger et qu'il faut éviter une reprise de l'épidémie trop rapide et de l'autre côté, l'Éducation Nationale décide l'ouverture des écoles sur la base du volontariat des parents.

Retrouvez toutes les informations sur le coronavirus sur le site de la ville : www.ville-gonesse.fr et sur nos réseaux sociaux : Ville de Gonesse officiel villedegonesse

Cela veut dire que des enfants seraient à l'école, d'autres n'y seraient pas. Si la réouverture des écoles serait bonne pour les uns, elle ne serait donc pas bonne pour les autres ! Ce n'est pas ma conception républicaine de l'école pour tous les enfants.

Aujourd'hui, c'est la santé de nos enfants qui doit primer avant tout, mais aussi la sécurité de tous les adultes qui travaillent dans les écoles. Gonesse n'est pas la seule commune à avoir adopté cette position.

Beaucoup d'entre vous nous avaient fait remonter leur avis négatif. J'ai consulté à deux reprises les présidents des groupes d'élus du conseil municipal ainsi que les têtes de listes aux élections municipales du 15 mars dernier. J'ai également consulté les représentants des parents d'élèves dans les conseils d'écoles. Tous sont allés très largement dans le sens de ne pas rouvrir les écoles le 11 mai.

Bien évidemment, nous allons maintenant examiner dans la plus grande concertation tous les aspects de la question : sécurité sanitaire qui est la priorité absolue, problème de la garde des enfants pour les parents qui reprendront le travail, situations sociales pour une partie des familles, enfants en situation de handicap, accompagnement et soutien aux élèves en difficulté. Il faut prendre le temps nécessaire.

Vous trouverez dans *Le Gonessien* les détails des mesures prises dans les différents secteurs de la vie locale. La distribution gratuite de masques en tissu lavables a été une autre priorité avant le début du déconfinement. Cette action se poursuivra sur la durée.

Enfin la mise en place prochaine d'un centre de dépistage pour toute la population est un objectif essentiel que je veux réussir en partenariat avec l'hôpital, les laboratoires de ville, les pompiers et bien d'autres participants.

Bien évidemment, je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour contribuer à la réussite de cette nouvelle étape dans la lutte contre l'épidémie.

Fidèlement,

Votre maire
Jean-Pierre Blazy

OUVERTURE D'UN CENTRE DE DÉPISTAGE COVID SALLE JACQUES BREL

La Ville a initié l'installation d'un centre de dépistage du coronavirus à Gonesse en partenariat avec le laboratoire de la rue de Paris, le centre hospitalier de Gonesse et le centre de secours. Ce centre habilité par l'Agence Régionale de Santé (ARS) permettra la réalisation de tests pour les habitants afin de contribuer à la réussite du déconfinement.

Les habitants testés positivement seront pris en charge à travers un suivi médical ou une hospitalisation en fonction de la gravité des cas. Pour se faire tester gratuitement, les habitants devront être munis de leur carte vitale et d'une ordonnance médicale pour un test ou bien présenter des symptômes du COVID afin de se faire établir une ordonnance par un médecin sur place.

Le centre ouvrira au public de 9h30 à 12h30 :

Mardi 19 mai
Mercredi 20 mai
Mardi 26 mai
Mercredi 27 mai
Jeudi 28 mai
Mardi 2 juin
Mercredi 3 juin
Jeudi 4 juin
Vendredi 5 juin

DÉCONFINEMENT : LES MESURES QUI S'APPLIQUENT DANS NOTRE VILLE

ÉCOLES

Les écoles resteront fermées pendant le mois de mai.

Les seules écoles Adrien Théry et Marie Laurencin seront ouvertes pour accueillir exclusivement les enfants de soignants comme dans la période de confinement.

La concertation avec les parents et les enseignants sera organisée pour la mise en œuvre des dispositions prévues dans le protocole sanitaire du ministère. Il ne peut être question de rouvrir les écoles s'il n'est pas possible d'assurer dans les meilleures conditions l'application des dispositions prévues.

Ensemble, nous pourrons également mieux identifier les priorités nécessaires : handicap, difficultés sociales, enfants ayant besoin d'un soutien scolaire.

Les parents ayant besoin d'une attestation de fermeture de l'école de leur enfant pourront en faire la demande auprès de la mairie (0134451050).

Les parents reprenant le travail qui peuvent avoir des difficultés de garde des enfants sont priés de se faire connaître auprès de la mairie. Il est rappelé que les mesures sur le chômage partiel sont prolongées jusqu'à début juin.

La Ville évaluera, toujours avec vous, les possibilités ou non de proposer une réouverture très partielle des écoles à partir du 2 juin avec l'objectif de venir en appui aux familles qui le souhaiteront et de préparer la rentrée de septembre.

Nous étudions également la mise en place d'un dispositif de soutien scolaire adapté pour les vacances d'été en parallèle avec un programme d'activités de loisirs compatible avec toutes les règles et précautions sanitaires à suivre. Les quartiers d'été ne pourront pas avoir lieu dans leur forme habituelle.

CRÈCHES

Les crèches municipales resteront fermées. Leur réouverture est envisagée à partir du 2 juin. Un travail est engagé avec les personnels pour vérifier les conditions de sécurité sanitaire. La commission d'attribution de places en crèche aura lieu dans la première quinzaine de juin.

MANIFESTATIONS

Tous les grands rassemblements étant interdits jusqu'au 15 juillet, les manifestations sportives, culturelles et festives prévues sont annulées ou reportées le cas échéant. Seul le feu d'artifice du 14 juillet pourrait être maintenu, sans bal, sans retraite aux flambeaux et sans rassemblement de population.

COMMERCES

Tous les commerces rouvrent à l'exception des bars et des restaurants. Ils devront respecter les règles de sécurité sanitaire : distances entre les clients, utilisation des équipements de protection selon le cas. Bien évidemment, il est recommandé aux clients le port de leur masque en tissu. La Ville accompagnera les commerçants qui le souhaiteront. Ces derniers peuvent prendre contact avec le chargé de mission Commerce au 01 77 80 92 69.

TRANSPORTS

La circulation des bus reprend selon les horaires habituels. Les gestes barrières devront être respectés. Le port du masque est obligatoire pour les passagers. Le Go'Bus reprend également son service selon les mêmes règles le mardi 12 mai. Vous pouvez commander votre déplacement sur la plateforme de réservation à partir du 11 mai.

MAIRIE

Deux périodes doivent être distinguées :

- à partir du mercredi 13 mai jusqu'au mardi 2 juin pendant les trois premières semaines, réouverture limitée des services permettant à la fois le respect des règles sanitaires et la sortie du confinement en particulier pour les services à la population afin d'assurer le rattrapage des demandes et dossiers en instance.
- à partir du 2 juin, ouverture plus large des services à l'exception de ceux qui doivent rester fermés en raison de la poursuite de l'interdiction des grands rassemblements de personnes. Ces ouvertures plus larges seront conditionnées par la situation de l'épidémie , il ne faut pas qu'il y ait de reprise de celle-ci, et par notre capacité à assurer la sécurité sanitaire de tous dans les meilleures conditions possibles.

OUVERT

L' hôtel de Ville, l'urbanisme et les centres socio-culturels seront ouverts à compter du mercredi 13 mai aux horaires habituels.

Il ne sera cependant pas possible d'autoriser la reprise normale de la vie associative dans les centres socio-culturels du fait de l'interdiction des groupes de plus de 10 personnes dans les lieux fermés.

Les services population, état civil, scolaire, logement et CCAS fonctionneront dans un premier temps jusqu'au 2 juin sur rendez-vous, à l'exception des déclarations de naissance et de décès ainsi que les reconnaissances d'enfants, comme pendant la période de confinement.

Vous devez appeler pour obtenir votre rendez-vous dans tous les autres cas.

Les demandes d'attestation d'accueil, de légalisations, le dépôt de mariage... se feront uniquement sur rendez-vous.

Les demandes d'actes d'état-civil, livret de famille... doivent se faire exclusivement par courrier ou courriel.

Concernant le retrait des titres d'identité : les personnes seront appelées à partir du 12 mai après-midi par le service état civil.

Les mariages sont reportés jusqu'au 2 juin sauf urgence. Les cérémonies devront respecter les règles sanitaires.

Les cérémonies funéraires sont autorisées dans la limite de 20 personnes. Le cimetière communal est ouvert.

La médiathèque de Coulanges et la bibliothèque George Sand rouvriront à partir du mardi 19 mai avec la mise en place d'un service de prêt et de retour des livres compatible avec les règles sanitaires.

Il sera envisagé à partir du 2 juin la possibilité de réouverture partielle aux usagers en limitant le nombre de personnes autorisées à entrer dans un même temps. Le port du masque est vivement recommandé lorsque vous serez amené à venir dans les différents lieux de la mairie.

FERMÉ

Les lieux qui restent fermés au public jusqu'à nouvel ordre :

- le cinéma
- la salle Jacques Brel
- l'auditorium de Coulanges
- le conservatoire de musique à la Maison des Arts : poursuite de l'enseignement à distance et réouverture le 2 juin si les conditions de sécurité sanitaire le permettent.
- toutes les installations sportives.

Il est évident qu'à chaque étape toutes les précisions utiles seront communiquées. Vous pouvez aussi vous renseigner directement auprès des services comme en mairie.

GRANDE OPÉRATION
DES MASQUES POUR TOUS

UNE PREMIÈRE DISTRIBUTION À TOUS LES GONESSIENS

Après avoir répondu à l'urgence en fournissant des masques au profit des professionnels du territoire et des personnes les plus exposées, la Ville de Gonesse a lancé une vaste opération de distribution de masques.

Pour que chacun soit en mesure de se protéger et de protéger les autres, à l'approche du déconfinement progressif initié le 11 mai, **la Municipalité a décidé d'aider les Gonessiens en commandant plusieurs dizaines de milliers de masques (modèles adulte et enfant) en tissu, lavables et réutilisables.**
Ainsi, une importante commande a été passée pour que la Ville soit en mesure d'attribuer 2 masques par habitant (enfants compris) lors d'une grande opération de distribution qui s'est déroulée du 7 au 9 mai.
Sitôt la date de livraison de ces masques connue, les services municipaux ont organisé la diffusion en un temps record, en tenant compte des mesures de sécurité et de protection nécessaires pour les habitants mais également pour eux-mêmes.

Afin de faciliter le retrait et limiter les temps d'attente, 11 points de diffusion ont été répartis sur l'ensemble du territoire de la commune. De plus pour réduire la fréquentation sur les lieux de retrait, il était possible pour chacun de venir chercher les masques attribués à l'ensemble des membres de son foyer.
Certaines villes voisines ont choisi de distribuer des masques directement dans les boîtes aux lettres. Cette solution n'a pas été retenue par la Municipalité car la mairie ne connait pas le nombre d'habitants de chaque foyer. Il n'était donc pas possible de distribuer par ce moyen le nombre nécessaire de masques par habitant. De plus, des cas de vols de masques dans d'autres communes ont été rapportés.
A Gonesse, c'est la confiance qui a été choisie puisqu'aucun document ni justificatif n'étaient demandés pour retirer ses masques.

Cette grande opération qui s'est déroulée du jeudi 7 au samedi 9 a permis de distribuer 47 500 masques.

UNE SECONDE DISTRIBUTION SE PRÉPARE

S'il ne vous a pas été possible de retirer vos masques lors de cette première distribution, **vous pourrez vous présenter à compter du 18 mai dans l'un des 3 centres socioculturels ou à l'hôtel de Ville aux heures d'ouverture au public de ces bâtiments communaux.**
Les masques vous seront remis pour l'ensemble des membres du foyer sur simple déclaration de vos nom, prénom, adresse et contact pour vous informer des prochaines livraisons.

SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité de vous déplacer pour retirer vos masques, il vous est possible de contacter la direction de la citoyenneté sur alavault@mairie-gonesse.fr ou au 01 34 45 10 52 pour en faire la demande.

DURANT LES PREMIERES SEMAINES DE LA CRISE, LA VILLE A FAIT FACE A LA PENURIE DE MASQUES

- **Plusieurs commandes ont été passées par la Ville, l'Agglomération, le Département et la Région afin de doter soignants de l'hôpital, agents municipaux en première ligne, pharmacies, EHPAD, professionnels de santé libéraux, commerçants ou encore partenaires qui en manquaient (police, pompiers...)**
- **A ce jour, 2 130 masques cousus par des Gonessiens grâce aux kits de la Ville ont été déposés au domicile des personnes âgées et des citoyens souffrant de pathologies**
- **Parallèlement aux actions de la Ville, de nombreuses initiatives individuelles et solidaires ont été lancées pour fournir des masques aux habitants**

Le CCAS continue d'agir pour aider les plus fragiles

Parce que les personnes âgées sont les plus vulnérables face au Covid-19, de nombreuses initiatives solidaires ont été mises en place dès le début de la crise sanitaire pour leur venir en aide et les protéger.

Le Centre communal d'action social (CCAS) de la ville n'a pas interrompu ses missions pendant la crise. Tandis que les auxiliaires de vie poursuivaient leurs tournées au domicile des personnes âgées ou dépendantes, les animateurs réalisaient une veille sanitaire en appelant quotidiennement les personnes fragiles qu'ils contactent généralement lors des périodes de canicule.

« *Nous les appelons tous les jours, au cas où ils auraient besoin de quelque chose (attestations, masques, médicaments…), mais aussi pour garder le lien et rompre l'isolement pendant ce confinement* », explique Laëtitia Lhermitte, directrice du CCAS et Solidarité santé.

Les auxiliaires de vie du CCAS poursuivent leur activité malgré l'épidémie de coronavirus

Tous leurs besoins à domicile

Depuis le 17 mars dernier, un agent peut se rendre au domicile de ces personnes pour récupérer la liste des courses (ou de médicaments), le moyen de paiement et faire les achats dès le lendemain.

Le portage de repas à domicile, mis en place bien avant le confinement, est toujours assuré. Les personnes qui souhaitent en bénéficier (quotidiennement ou ponctuellement) peuvent se manifester auprès du CCAS.

Pas de confinement pour les auxiliaires de vie

Les auxiliaires de vie de la ville aussi n'ont jamais cessé leur activité. « *J'ai brièvement pensé à arrêter au début de l'épidémie, mais ensuite je n'y ai plus pensé* », nous confie Michèle Ravon, qui exerce ce métier depuis une dizaine d'années, entre deux visites. « *Il faut continuer. Imaginez ce qui pourrait arriver aux personnes dont on s'occupe si on arrêtait de travailler* », poursuit-elle.

Tous les jours depuis le début du confinement, Michèle Ravon continue ainsi de se rendre au domicile de six à sept personnes qui ne peuvent se passer de son aide. Quelques précautions (port du masque et des gants) et une distance de sécurité s'imposent toutefois pour protéger les personnes vulnérables de la maladie, même si leur respect scrupuleux n'est pas toujours possible, notamment au moment de la toilette. « *Ce travail, j'ai choisi de l'exercer parce que j'aime m'occuper des personnes âgées, ce sont nos aînés* », nous confie Michèle Ravon. « *Nous n'attendons pas de remerciements, pour nous c'est juste normal de ne pas les laisser tomber* ».

PLATEFORMES TÉLÉPHONIQUES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- Un dispositif national grand public de soutien psychologique au bénéfice des personnes qui en auraient besoin est déployé à partir du numéro vert 0.800.130.000.
- Les adolescents qui souhaitent se confier, qui sont en souffrance, angoissés ou déprimés par la solitude peuvent contacter la Maison des adolescents au 01 77 65 55 08 du lundi au vendredi, de 10h à 18h.
- Pour vous accompagner dans l'épreuve douloureuse que représente la perte d'un proche atteint par le Covid, le Centre Régional du Psychotraumatisme Paris Nord - CRPPN est à votre écoute du lundi au vendredi de 10h à 17h au 01 48 95 59 40.
- Enfin, une plateforme réservée aux professionnels de santé de ville, aux patients et à leurs proches est proposée au 0 805 304 727 (appel gratuit)

A l'hôpital de Gonesse, début d'accalmie après la tempête

Après des semaines de crise, une accalmie semble s'amorcer entre les murs de l'hôpital de Gonesse. Pas question, pour autant, de relâcher la vigilance en attendant une très redoutée seconde vague.

Au début du mois, le centre hospitalier ne comptait plus que 14 lits de réanimation - la plupart destinés aux patients Covid -, 63 lits «Covid» en hospitalisation conventionnelle (contre plus d'une centaine au plus fort de la crise) et 20 lits de rééducation post réanimation Covid+.

« *Cela va beaucoup mieux, depuis 15 jours nous avons enregistré très peu de décès* », se réjouit Béatrice Hivert-Niset, responsable de la communication de l'établissement. « *Une première patiente a même quitté l'hôpital après plusieurs semaines en réanimation* ».

Ces premières lueurs d'espoir interviennent après des semaines de cauchemar. « *C'est la pire crise que j'aie connue en vingt ans de métier* », confie le docteur Rachid Sehouane, responsable du service de médecine polyvalente et maladies infectieuses, en charge de la toute première unité Covid ouverte le 14 mars dernier. « *Je me souviens des premiers patients. C'était compliqué sur le plan émotionnel, nous nous sommes parfois sentis démunis* », ajoute-t-il.

Soudés face à la maladie

Tous estiment que l'hôpital a tenu bon grâce à la cohésion de ses équipes. « *Tout a été bouleversé, certains soignants ont changé de service, des étudiants, des infirmiers nous ont rejoints, certains d'Angers (Maine-et-Loire) et de Morlaix (Finistère). Au bout d'une semaine, tout le monde avait trouvé ses marques* », explique Béatrice Hivert-Niset.

Cette solidarité s'est étendue bien au-delà des murs de l'hôpital : du matériel de protection, des dizaines de dessins et des centaines de petits plats ont ainsi été offerts par des particuliers.

Malgré ce ralentissement, toutes les équipes restent mobilisées et ne cachent pas leur inquiétude quant à l'arrivée d'une seconde vague. « *Si je n'avais qu'un message à transmettre, ce serait 'respectez les mesures barrières'* », affirme le docteur Sehouane. « *Il faut se laver les mains, porter un masque, respecter la distanciation, éviter les réunions car nous voyons énormément de foyers familiaux...* ». « *Ce n'est pas fini* », prévient-il.

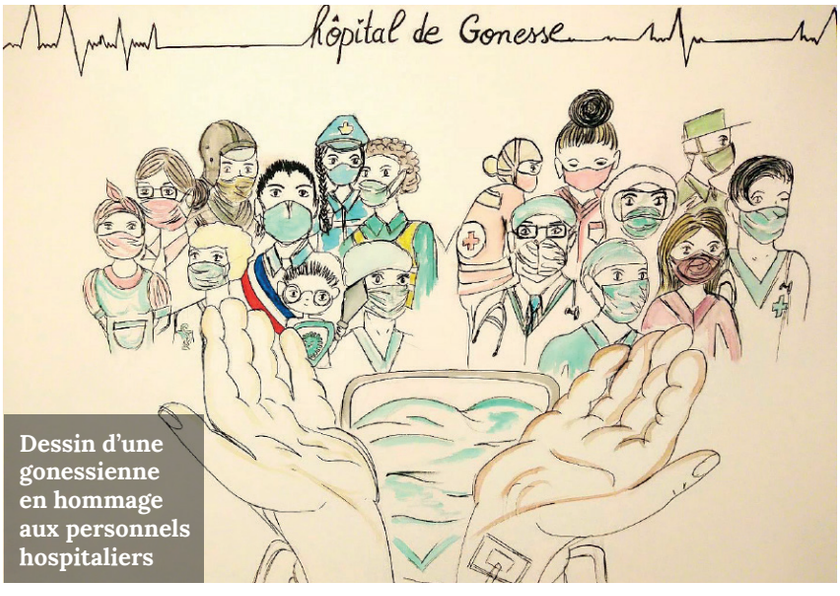

Dessin d'une gonessienne en hommage aux personnels hospitaliers

DEUX ÉLUES EN PREMIÈRE LIGNE FACE VIRUS

Malika CAUMONT

Adjointe au Maire déléguée à la jeunesse, à la population, à la citoyenneté et aux centres socioculturels

« *Etant membre des équipes soignantes de l'hôpital de Gonesse, j'ai traversé avec mes collègues plusieurs semaines d'une rare intensité. Nous avons dû nous adapter et nous réorganiser face au manque de moyens, contre lequel la Ville se bat depuis des années.*

Ma fonction de maire-adjointe m'a permis de faciliter les échanges entre l'hôpital, les associations et les entreprises locales. J'ai aussi eu le plaisir de constater la générosité des Gonessiens. Je veux ici saluer le travail et les efforts de chacun pour mener cette bataille face au virus, cet ennemi commun.»

Elisabeth MAILLARD

Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux personnes handicapées

« *J'ai décidé de rejoindre le centre de consultations avancées mis en place par la ville de Goussainville parce que j'estime que les communes aussi ont un rôle à jouer dans la lutte contre le virus. L'objectif était de soulager le centre hospitalier de Gonesse qui a rapidement été saturé.*

Nous avons accueilli plusieurs dizaines de patients par jour. Heureusement, la décrue semble désormais amorcée et les consultations sont en baisse. Le confinement a été efficace mais nous restons vigilants en cas de seconde vague.»

Les Gonessiens redécouvrent leur environnement apaisé

Depuis la mise en place du confinement le 17 mars dernier, les Gonessiens découvrent le silence et un air plus pur. Des impressions confirmées par les données scientifiques de Bruitparif et d'Airparif. Une réflexion à l'issue de la crise du coronavirus est souhaitable, afin de mieux protéger la population des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique.

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'exposition au bruit peut engendrer la perte de six mois à trois ans de vie en bonne santé. A Gonesse, ce ne sont pas moins de 30 à 36 mois de vie en bonne santé qui sont perdus par individu, selon une carte publiée en janvier 2019 par Bruitparif.

L'environnement sonore a totalement changé

Mais depuis le début du confinement, un silence inhabituel a envahi l'Hexagone, et plus particulièrement l'Île-de-France et sa zone urbaine dense. Ce changement drastique est dû à la chute des trafics aérien, ferroviaire et routier, ainsi qu'à l'arrêt des chantiers et autres activités.

Résultat : entre 5 à 10 décibels de moins sont enregistrés sur les axes routiers. La fermeture du «doublet sud» de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle le 20 mars dernier (qui a cloué au sol les vols commerciaux) a entraîné la quasi disparition des nuisances sonores aéroportuaires. Les stations permanentes de Bruitparif – dont l'une se situe sur le toit de la médiathèque de Coulanges – notent des baisses très significatives liées à la forte diminution du nombre de vols.

On note également une diminution très importante du trafic sur l'aéroport du Bourget (-80%), entraînant une baisse de l'ordre de 10 décibels.

En temps normal, le bruit aérien (avec un survol toutes les 3 minutes en heure de pointe) cumulé aux trafics routier et ferroviaire entraînent à Gonesse un niveau sonore moyen situé entre 70 et 90 décibels. Celui-ci ne descend jamais sous la barre des 55 décibels.

Pendant le confinement, le bruit de fond est proche de celui d'une commune de campagne, entre 33 et 35 décibels. La vie des habitants a changé sans que ces derniers n'aient eu à changer de commune, il est désormais possible d'ouvrir les fenêtres sans être dérangé par le bruit.

Pour en savoir plus et accéder à la plateforme Rumeur: http://rumeur.bruitparif.fr.
Puis sur la carte cliquer sur la station de mesure de Gonesse (Médiathèque) pour accéder aux données

La qualité de l'air aussi s'améliore

Selon les analyses d'Airparif, le taux de dioxyde d'azote (NOx) – qui provient majoritairement du trafic - et les particules - dont les sources sont plus nombreuses - ont significativement baissé depuis le début du confinement par rapport à un mois de mars normal. L'amélioration de la qualité de l'air est de l'ordre de 20 à 30% dans l'agglomération parisienne, consécutive à une baisse des émissions de plus de 60% pour les oxydes d'azote. Cet impact est d'autant plus notable le long des axes de circulation.
Autre bonne nouvelle, cette baisse des polluants s'accompagne d'une baisse du dioxyde de carbone (CO_2) soulignant la corrélation entre la qualité de l'air et le climat.
Les données d'Airparif enregistrées depuis le 17 mars sur la commune seront communiquées prochainement sur le site de la ville.

Pour accéder à la station AIRPARIF de Gonesse : www.airparif.asso.fr/stations/index#GON

Une réflexion post-Covid-19 doit être engagée

Suite à la crise du Covid-19 il s'avère impératif de mieux réglementer les différents modes de transports et notamment le transport aérien. Cela passe par le plafonnement du trafic des aéroports exprimé en mouvements annuels et l'impossibilité de prévoir l'extension des infrastructures existantes, l'instauration de couvre-feux la nuit sur une période de temps à définir, etc.

Le jour d'après ne ressemblera pas au jour d'avant

Même si les perspectives sont encore confuses, la majorité des Français constatent que nous vivons une période charnière, un passage vers un autre modèle qui devra prendre en compte les effets destructeurs de certaines de nos activités, hyperconsommation, nourriture, inégalités, manque de résilience, finance, biodiversité, ... et dérèglement climatique.

Témoignage de Martial Lecoq

"Le quartier de la Madeleine, où je réside, est devenu très calme : très peu de passage de véhicules dans ma rue (je ne suis même pas certain que le bus passe) et aucun rassemblement sur la place du lycée qui pourtant, les jours ensoleillés, est d'ordinaire remplie.

En ce qui concerne les avions, seuls des avions militaires se font entendre ces derniers temps. Il est désormais plus agréable de s'endormir la fenêtre ouverte, sans aucune nuisance sonore provenant de l'extérieur. Avant les mesures de confinement, je pouvais observer jusqu'à 5 avions les uns derrière les autres. Il serait agréable de ne plus entendre ou voir autant d'avions [après le confinement] ! Tant pour la pollution sonore que visuelle"

Témoignage d'Elodie Pavili-Tapia

"Notre logement se situe entre deux pistes de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, donc ce qui a le plus changé, c'est le passage des avions. Nous vivons près d'une rue passante, donc ce n'est pas le calme plat mais c'est très appréciable : on nettoie moins souvent la table du jardin à cause des particules de pollution, nous avons même vu un bébé libellule dans le jardin pour la première fois. Et on entend le chant des oiseaux, qui était recouvert par le bruit des avions. Je suis née à Gonesse, j'y travaille, donc les nuisances aériennes sont devenues un bruit de fond. Mais quand elles disparaissent, on se rend compte de la qualité de vie que l'on récupère. C'est un combat qui dure déjà depuis des années : on aimerait ne pas voir de plus en plus d'avions, qu'ils passent un peu plus haut... Même s'il serait impossible de garder tous les bénéfices du confinement, on pourrait envisager quelques journées sans voitures, sans avions après le déconfinement, pour profiter de la nature comme nous le faisons actuellement."

Un atelier de confection de surblouses pour faire face à l'urgence sanitaire

L'hôpital de Gonesse a connu un manque de moyens scandaleux ne lui permettant pas d'équiper convenablement ses équipes de soignants. Pour leur venir en aide, des dizaines d'habitants de la commune ont répondu à un appel à bénévoles lancé par la Ville pour confectionner des surblouses lavables.

Cette aventure solidaire trouve son origine dans la détresse que connaît le personnel soignant de l'hôpital de Gonesse en cette période de pandémie. Face à une pénurie de matériel médical, ces derniers sont contraints de se protéger avec des surblouses de fortune, confectionnées parfois à partir de simples sacs poubelle. C'est suite à ce constat que la Ville, en partenariat avec Lydia YOT, adjointe au maire de la Ville d'Othis, a décidé de lancer un appel pour fabriquer des surblouses lavables destinées à l'hôpital.

Les locaux du centre Louis Aragon ont été investis le mercredi 15 avril par une armée de petites mains qui a spontanément trouvé ses marques : certains assemblent les morceaux de tissu, pendant que d'autres découpent les draps ou constituent des kits pour les bénévoles qui cousent chez eux. «C'est une expérience extraordinaire, tout le monde met son savoir-faire au profit de la bonne cause, c'est à se demander s'il faut connaître le pire pour voir le meilleur», observe Lydia Yot, qui pratique la couture à ses heures perdues.

Les couturier.e.s bénévoles ont réalisé au centre socioculturel Louis Aragon des surblouses à partir de draps usagés destinées à l'hôpital de Gonesse.

La solidarité avant la peur du virus

Parmi les volontaires, nombreux sont ceux qui comptent des membres des personnels soignants dans leur entourage. «*J'ai vu ma voisine, qui est infirmière, en larmes*», nous raconte Christiane, qui était elle-même agent hospitalier avant de prendre sa retraite. Toutes se réjouissent d'avoir désormais l'opportunité d'apporter leur pierre à l'édifice, à leur manière. «*Maintenant, je sais pourquoi je me lève le matin, je sais que le peu que je fais ici est utile à quelqu'un*», explique Monique, qui a d'ores et déjà parlé de cette initiative à tout son entourage pour réunir le plus de bénévoles possible.

En moyenne, une vingtaine de volontaires se présente chaque jour au centre Louis Aragon. A ce jour, 515 surblouses et 60 masques ont été confectionnés à Gonesse et livrées à l'hôpital ou dans les Ehpad de la ville.

Faute de moyens, les équipes soignantes de l'hôpital se sont protégées un temps avec des sacs poubelles en guise de surblouses...

Si vous souhaitez contribuer à la fabrication de surblouses, vous pouvez faire don de vos draps usagés, de fil ou d'élastique au centre socioculturel Louis Aragon du lundi au vendredi entre 10h et 17h.

Vous pouvez aussi participer à l'atelier aux mêmes horaires (aucune expérience en couture n'est requise) ou y récupérer des 'kits' pour assembler les surblouses chez vous.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir contacter 06 87 02 10 14.

Gonesse Solidarité : une chaîne d'entraide tissée sur les réseaux sociaux

Quelques jours après le début du confinement, des actions de solidarité se sont mises en place sur les réseaux sociaux. Au bout de quelques semaines d'existence seulement, le groupe « Gonesse Solidarité » réunissait déjà un millier de Gonessiens.

Le projet est porté par quatre amies gonessiennes qui souhaitaient se rendre utiles à leur manière. «*Au départ, il s'agissait seulement d'un groupe privé pour partager, s'écouter et s'entraider pendant cette période*» nous explique Catherine Khamphou, l'une des quatre initiatrices. «*Nous avons commencé par faire appel à nos connaissances, puis les commerçants des environs se sont manifestés, et très vite, nous avons comptabilisé 1 000 membres*», poursuit-elle.

Depuis, les quatre amies fonctionnent comme une véritable petite entreprise. «*Je passe ma journée à gérer les messages sur le groupe, nous avons mis un planning en place pour livrer les courses, les masques, nous imprimons même des étiquettes personnalisées pour accompagner les livraisons*», énumère Catherine Khamphou, qui exploite son expérience d'ex-assistante générale pour veiller à l'organisation de cette expérience.

Des denrées et des masques

En quelques semaines, des dizaines de livraisons ont ainsi été effectuées par les membres et des bénévoles aux personnes dans le besoin mais aussi à l'hôpital de Gonesse, aux pompiers, aux policiers, aux Ehpad, aux centres socioculturels... «*Toute cette générosité donne lieu à de très belles rencontres*», estime Marina Berrehili, l'une des membres du groupe qui effectue des tournées de livraison lorsqu'elle ne fait pas l'école à la maison à ses trois enfants.

A l'origine de "Gonesse Solidarité" (de g. à d.) : Céline SEYHAN-ERTURK, Catherine KHAMPHOU, Myriam HAMDAOUI, Sandrine MALODY

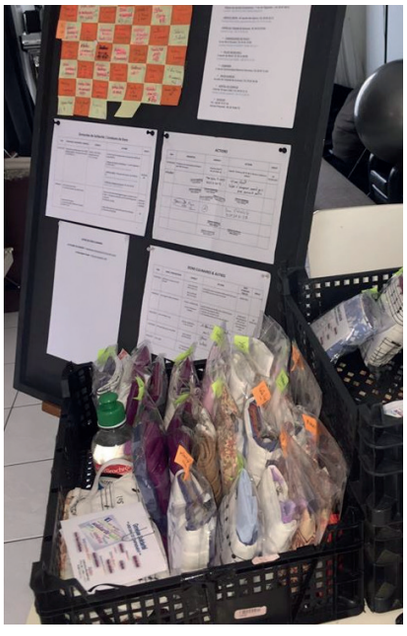

En plus des denrées alimentaires, ce ne sont pas moins de 1 450 masques confectionnés par Marie-Jeanne Khamphou, une autre membre et ex-couturière, qui ont été livrés aux citoyens. «*Elle a fêté ses 72 ans le 20 avril dernier et n'a jamais arrêté de confectionner des masques*», confie sa fille.

Les membres espèrent que cet élan de solidarité perdurera au-delà de cette période de confinement. L'aventure qui a commencé en ligne pourrait ainsi devenir une association.

Propreté de la ville et (dé)confinement

REPRISE PROGRESSIVE DES SERVICES DU SIGIDURS

Le ramassage des déchets verts :

en porte à porte par le Sigidurs a repris depuis le lundi 27 avril selon le calendrier habituel.

Réouverture de la déchèterie de Gonesse :

La déchèterie est désormais accessible du lundi au vendredi entre 9h et 12h, puis entre 14h et 18h30, le samedi de 9h à 18h30 et le dimanche de 9h à 13h. Elle n'accepte, pour le moment, que les déchets végétaux, les gravats, les cartons et les déchets dangereux (produits de bricolage ou d'entretien).

Reprise du ramassage des encombrants :

Les encombrants seront de nouveau enlevés par le Sigidurs en porte à porte sur rendez-vous à partir du 18 mai en contactant le 0 800 73 57 36

Collecte des ordures ménagères :

Il est conseillé de jeter ses mouchoirs, gants et autres masques dans un sac soigneusement fermé puis conservé pendant au moins 24 heures avant d'être placé dans un sac plastique destiné aux ordures ménagères.

PENSEZ À :

- **PLACER VOTRE BAC, FAGOTS OU SACS SUR LE TROTTOIR** SANS GÊNER LA CIRCULATION,
- **STATIONNER CORRECTEMENT VOTRE VÉHICULE** POUR LAISSER UN PASSAGE AU CAMION,
- **LAISSER VOS DÉCHETS SUR PLACE EN CAS DE NON COLLECTE.**

AFIN DE NE PAS SATURER LA COLLECTE :
MAXIMUM 2 BACS + 8 SACS
ou fagots

MAINTENIR L'ESPACE PUBLIC PROPRE

Les bons réflexes à adopter :

- Ne rien jeter sur la voie publique notamment les masques ou les mouchoirs usagés
- Ne pas cracher par terre

L'action de la Ville :

Les mesures de nettoiement déployées par le service Propreté sont conformes aux recommandations du Haut conseil de la santé publique.
Une attention particulière est portée au nettoiement des arrêts de bus et endroits propices à la prolifération du virus.
Depuis le 17 mars dernier, 46 tonnes d'encombrants et près de 39 tonnes de déchets verts ont été collectés par les agents de la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU).

Opération de nettoyage de la voirie

Il y a 188 ans, une autre pandémie frappait Gonesse

La Ville de Gonesse n’en est pas à sa première pandémie : il y a 188 ans presque jour pour jour, au printemps 1832, le choléra faisait sa première victime gonessienne. Plus de 100 000 Français avaient trouvé la mort en moins de six mois.

« *Eviter la funeste épidémie dite de choléra morbus qui désole l’orient de l’Europe* », Auguste Laugier, adjoint au maire de Gonesse qualifie ainsi le fléau qui n’a pas encore franchi nos frontières. Venu des Indes, le mal ravage la Russie, la Pologne et la Hongrie. Sa progression inquiète. Un avertissement de police du préfet de Seine-et-Oise, annoncé par le tambour de ville est affiché le 29 août 1831 à la porte de la mairie : il est recommandé d’entretenir la plus grande propreté dans l’intérieur et autour des habitations. Les particuliers, fermiers, marchands bouchers verront ce qu’ils sont tenus de faire pour ne pas être en contravention aux règlements de police que les autorités locales, gendarmes et gardes champêtres devront faire observer.
Malgré ces mises en garde, l’épidémie se déclare au printemps suivant. La maladie a de quoi épouvanter. Elle se caractérise par de violentes diarrhées et s’accompagne d’une rapide déshydratation. A défaut de soins, la mort survient en moins de trois jours. Le bacille responsable prolifère dans les eaux souillées et se transmet par contact avec des objets infectés ou par des aliments contaminés. On l’appelle la maladie des mains sales mais aussi la « peur bleue » du fait de la panique qu’elle inspire et du teint cyanosé des mourants.

10 avril 1832 : l’épidémie gagne Gonesse

« *Le premier cholérique mort à Gonesse venait de faire un passage à Paris où était le foyer de la maladie* » déclare le maire, Jacques Laverne. Entre le 10 avril et la fin du mois de mai, puis entre le 8 août et la fin septembre 1832, officiellement 380 Gonessiens contractent la maladie. Le 24 avril on compte déjà 91 malades et 11 morts. Chiffres qui s’élèvent à 106 malades et 19 décès cinq jours plus tard. Le maire prescrit diverses mesures comme la fermeture aux voitures et aux chevaux de la ruelle Braque, particulièrement insalubre ou encore interdit le curage du Croult par crainte des miasmes qui s’en dégagent. Il relaie les conseils du corps médical recommandant une hygiène alimentaire rigoureuse. Ce sont près d’une centaine de décès supplémentaires par rapport à une année ordinaire qui vont être enregistrés à Gonesse au cours de cette année 1832.

La solidarité s’organise… mais les remèdes restent empiriques

Les aides matérielles viennent soulager les familles éprouvées. Le préfet accorde 400 francs au maire de Gonesse, prélevés sur les fonds mis à la disposition du Gouvernement par le roi. Le comte de Choiseul offre 300 francs à la commune après avoir donné autant au curé d’Arnouville. Des distributions journalières de pain, de viande et de bois s’organisent. L’hôpital contribue pour 1909 francs en secours à domicile et pour près de 2000 francs en faveur des indigents. Les mémoires de la pharmacie Roblin nous donnent une idée des remèdes proposés par la médecine de l’époque. Ils se révèlent pour le moins fragiles face à la gravité du choléra. Sont recommandées les infusions de guimauve et de fougère mâle, la consommation de vin de Quina, de citrons, de groseilles, de gomme arabique pour soulager les troubles digestifs et les insuffisances rénales, l’application de vésicatoires et de sangsues, les frictions et cataplasmes sur le ventre de « liniment hongrois » à base de mouches cantharides, de farine de moutarde, de poivre, de camphre, d’ail et de vinaigre.

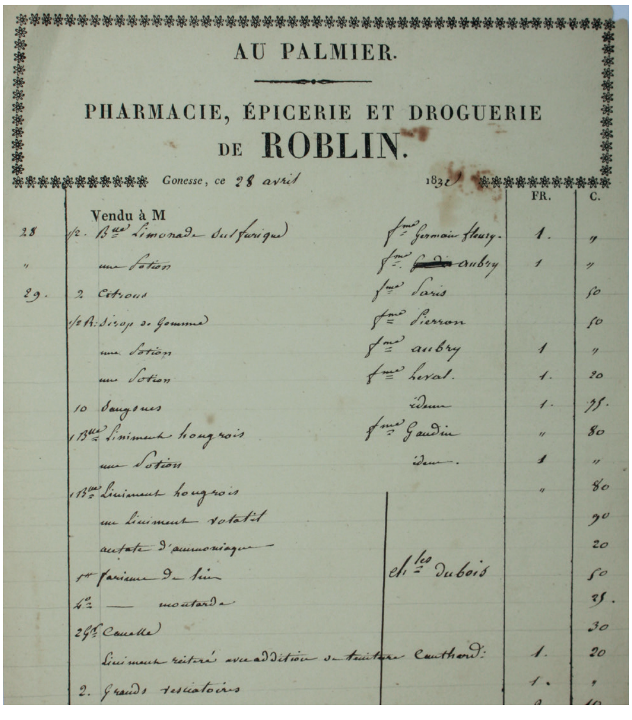

Le confinement et vous : la Ville recueille vos témoignages

La commune traverse un épisode inédit de son Histoire. Au-delà de la gestion quotidienne de cette crise, la Ville souhaite conserver des témoignages de la vie quotidienne des Gonessiens. Ainsi, les habitants sont invités à transmettre à la Ville des textes, photos et vidéos montrant par exemple les rues désertes, l'hommage aux soignants chaque soir à 20h, les actes de solidarité, les difficultés liées au confinement, l'occupation des enfants privés d'école, le télétravail, la fabrication de masques ou encore l'organisation de la vie de tous les jours dans ce contexte de crise sanitaire.

Nous compilerons ces témoignages à l'issue de la crise à travers une publication papier et un montage vidéo. Vous pouvez adresser vos témoignages par mail à l'adresse suivante : communication@mairie-gonesse.fr

Merci d'avance pour votre collaboration.